

Les médailles préolympiques ont été remises aux lauréats le 18 février 1955

Les médailles préolympiques pour la saison 1954 attribuées par le Comité olympique français, ont été remises aux lauréats le 18 février dernier, au cours d'une réception-cocktail, en présence de M. Gaston Roux, directeur général et des sports, et de nombreuses personnalités du monde des sports.

A cette occasion, M. Armand Massard, président du Comité olympique français et vice-président du Comité international olympique a prononcé l'allocution suivante :

« Il y a un peu moins d'un an, nous nous trouvions réunis ici même pour la remise des premières médailles préolympiques, créées en 1953 par le Comité olympique français.

Aujourd'hui, ce sont les jeunes qui, au cours de la saison dernière, se sont signalés par leurs qualités et par leur mérite, qui vont recevoir leurs médailles, ces médailles qui doivent être non seulement une récompense, mais aussi un encouragement à l'effort.

Car ces médailles — je l'ai dit déjà l'an dernier et vous m'excuserez de le répéter — ont pour but essentiel de rappeler à tous, officiels, dirigeants de Fédérations et de Clubs, athlètes de toutes les branches du Sport, le retour périodique, tous les quatre ans, de la grande confrontation mondiale que sont les Jeux olympiques.

Nous connaissons bien et nous apprécions à leur valeur l'ampleur et le retentissement des autres grandes compétitions internationales qui se font plus nombreuses et plus importantes au fur et à mesure que le sport étend ses conquêtes.

Mais les Jeux olympiques gardent un caractère d'universalité jusqu'ici sans égal. Sans doute selon la volonté de Pierre de Coubertin, parce que seuls, ils créent une ambiance très particulière où l'effort sportif se rattache, par dessus des millénaires, à la grande tradition gréco-latine de l'humanisme, mère de notre civilisation.

Nous avons lieu d'être fiers, nous autres Français, que les Jeux olympiques modernes soient l'œuvre d'un de nos compatriotes : le Baron Pierre de Coubertin. Mais nous avons aussi le devoir, plus qu'aucune autre nation, de veiller sur l'héritage qu'il a laissé au monde, et de faire tout notre possible dans notre sphère pour maintenir et développer son œuvre immense. Nous n'avons hélas, pas toujours entre les mains, les moyens indispensables pour réaliser cette entreprise que d'autres pays peuvent réussir mieux que nous.

Pendant les quatre années d'une olympiade, nos dirigeants et nos athlètes doivent garder présente à leur esprit cette idée qu'ils doivent travailler et se préparer, non seulement pour la saison en cours ou pour la

saison à venir, mais aussi pour les prochains Jeux, dans cet esprit de loyauté et de désintéressement qu'a su nous insuffler Pierre de Coubertin.

C'est-là exactement le sens de ces médailles qui vont vous être remises.

Le choix des lauréats a été opéré d'une façon méthodique et scrupuleuse. Il a parfois été difficile.

Mais les membres du bureau du C.O.F., qui en assumaient la responsabilité, ont eu à cœur de respecter strictement les principes qui ont été admis une fois pour toutes, en 1953, Je cite :

« Les médailles sont destinées à favoriser la protection chez les jeunes d'éléments susceptibles de représenter dignement la France. lors des prochains Jeux olympiques.

Elles ne sauraient aller à des pratiquants avant déjà été sélectionnés pour les Jeux olympiques précédents.

Elles doivent être attribuées enfin à des pratiquants dont l'âge donne à penser qu'ils seront au mieux de leur condition au moment des Jeux ».

Ce sont ces règles, appliquées exactement dans leur esprit et dans leur lettre qui ont guidé les travaux du bureau du C.O.F. dans son choix.

C'est grâce à cette sélection un peu rigoureuse, que les médailles garderont toute leur signification.

Que les candidats écartés n'en ressentent point d'amertume. Il leur reste la saison prochaine pour faire la preuve de leur mérite. Et je souhaite qu'ils soient nombreux l'an prochain à recevoir ces médailles, c'est-à-dire à s'affirmer comme capables de défendre honorablement les couleurs françaises l'an prochain à Cortina d'Ampezzo, à Stockholm et à Melbourne.

Tout à l'heure, notre secrétaire général va donner lecture des noms des lauréats et de leurs titres.

Mais je veux auparavant remercier tous ceux qui nous ont fait l'honneur et l'amitié de répondre à notre invitation. Leur présence confère aux récompenses qui vont être décernées, une valeur plus grande, et à notre action une efficacité accrue.

Je remercie donc :

le colonel Gaston Roux, directeur général de la jeunesse et des sports, pour son appui efficace et sa constante et amicale sollicitude.

le colonel Desrois du Roure, notre sympathique agent de liaison gouvernementale, et aussi tous mes collègues du Comité olympique, dirigeants de Fédérations, pour leur souci d'équité et de modération dans la présentation des candidats dans chacune des disciplines qu'ils régendent avec autant de zèle que de conscience. »